



ASEMBLEE GENERALE DU 14/6/2023

RAPPORT FINANCIER – EXERCICE 2022

L'année 2022 a été celle de la sortie de la crise sanitaire. Les activités de l'association ont été nombreuses et ont pu se dérouler en présentiel dans certains cas.

Toutefois le recours aux moyens numériques a été fréquent et a pu être utilisé pour simplifier la tenue des réunions impliquant les administrateurs et les correspondants locaux : groupes de travail et « apéros ».

Un séminaire d'orientation des activités de l'association a eu lieu en présentiel.

Le budget de 2022 est légèrement déficitaire mais presque à l'équilibre

Grâce à une maîtrise des dépenses d'une part et d'autre part aux rentrées des cotisations et des subventions qui ont augmenté, le bilan présente un léger déficit, 10 fois moins important que celui de l'exercice précédent.

L'exercice 2022 a été le cadre d'une activité soutenue : 6 groupes de travail, deux rencontres à Dijon et à Chambéry, poursuite des actions partenariales sur la marche en ville et sur les Rues aux enfants et deux voyages d'étude à Turin et Milan et à Lille et Gand.

Les voyages d'étude organisés par notre association ont fait l'objet de frais de mission beaucoup plus importants que les années précédentes, mais compensés par des prestations de service d'un montant équivalent qui correspond aux versements des participants.

Précédé d'un sondage auprès des adhérents, le séminaire d'orientation a eu lieu à Paris dans des salles louées au FIAP de la rue Cabanis dans le 14^e arrondissement.

En raison des bons résultats de la collaboration avec nos prestataires de service, leurs missions (délégué général, webmaster) ont été reconduites et devraient par la suite être élargies à d'autres prestataires. Le manque d'aide en secrétariat, au plan administratif et organisationnel, qui demande l'intervention de nouveaux collaborateurs, devra être compensé par des ressources nouvelles. Un groupe de travail a été constitué sur ce sujet.

1- RECETTES

- **Rentrées : 67 350 €**

Cette somme se décompose de la façon suivante.

- Subventions	40 000 €
- Cotisations	10 645 €
- Prestations de service	16 705 €

Les aides financières ont été apportées par

- le ministère de l'Intérieur (DSR) :	6 000 €
- le ministère de la cohésion des territoires (ANACT) :	10 000 €
- le ministère de l'environnement (CIDUV/ DGITM) :	14 000 €
- le ministère de l'éducation, jeunesse et sports	5 000 €
- la ville de Paris :	5 000 €

Concernant le collectif « Rues aux enfants, rues pour tous », Rue de l'Avenir assure la coordination du programme et le portage financier bien que l'organisation des événements ait été décentralisée. Les sommes reçues au titre de l'action (ANACT et MJS) ont été utilisées pour le règlement des frais et des prestations des équipes locales.

- **Evolution sur les deux dernières années**

	2021		2022	
	Montant	%	Montant	%
Etat	30 000	57 %	35 000	51%
Collectivités	5 000	9 %	5 000	7%
Cotisations	8 770	16 %	10 645	15%
Prestations de service	8 274	15 %	16 705	24%

On constate que tous les postes sont en légère augmentation, à l'exception du montant des cotisations qui a augmenté fortement grâce au travail important réalisé par Denis Moreau. Les prestations de services rémunérées en 2022 concernent les voyages d'études dont le coût avait été avancé par rue de l'Avenir, ce qui fausse la comparaison.

2- DEPENSES

- **Dépenses : 68 990 €**

Les rémunérations des prestations de services dues aux aides nécessaires à assurer les tâches administratives et d'organisation ont plutôt baissé. Toutefois, on doit un meilleur équilibre au fait que l'association n'a rien publié en 2022, ce qui évite des dépenses de prestations de service et d'impression, mais n'est pas souhaitable par rapport au rayonnement de l'association. La comparaison avec les années précédentes n'est pas réellement pertinente en raison des voyages d'études qui n'existaient pas les années précédentes

- **Répartition des dépenses**

	2021		2022	
	Montant	%	Montant	%
Salaires et honoraires	47 565	73 %	37 419	54%
Déplacements	3 221	4%	6746	9%
Frais de mission, réception	3 999	6%	16 547	23%
Fournitures et photocopies	3 924	6%	2382	3%
Impression et expédition	2 017	3%	478	0.06%

- **Rues aux enfants rues pour tous – répartition des dépenses**

Dépenses payées pour le fonctionnement de l'association Rue de l'Avenir hors Rues aux enfants :

- **2021 : 42 281 € - 2022 : 56 862 €**

Dépenses payées au titre de l'opération « Rues aux enfants, rues pour tous » :

- **2021 : 22355 € - 2022 : 12 128 €**

La décentralisation des actions Rues aux enfants a permis de réduire les coûts grâce à des aides obtenues localement et de conforter les finances de l'association sur les autres postes.

- **Conclusion**

Le solde bancaire du compte principal au 31/12/2022 s'élevait à 11 815 € incluant des dépenses constatées d'avance (correspondant à des actions 2022 à payer en 2023).

Le livret A présentait au 31/12/2022 le solde de 36 308 €.

La trésorerie reste suffisante pour assurer les projets prévus en 2023, en particulier de nouvelles visites de sites qui demandent de réaliser des avances de trésorerie, et pour amorcer l'augmentation du montant des prestations rémunérées d'assistance en secrétariat.